



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****11002200***

MONITEUR BELGE DIRECTION
29-12-2010
BELGISCH STAATSBLAAD BESTUUR

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS REGISTRE DES PERSONNES MORALES
22 DEC. 2010
N° Greffe

N° d'entreprise : 0446.310.064

Dénomination(en entier) : **FERS B.R.**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : 7870 Lens (Cambron-Saint-Vincent), rue d'Ath, 1A

Objet de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS**MODIFICATION DES STATUTS.**

- Acte reçu par le Notaire Denis CARPENTIER à Fontaine-L'Evêque le 13 décembre 2010, en cours d'enregistrement.

- L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société a adopté les résolutions suivantes :

1ère RÉSOLUTION : CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL

L'Assemblée confirme le transfert du siège social à l'adresse suivante : 7870 CAMBRON-SAINT-VINCENT, rue d'Ath numéro 1A et ce, à partir du cinq juin deux mille dix et dont la publication aux annexes du Moniteur belge a déjà été faite en date du douze août deux mille dix.

En conséquence : le premier alinéa de l'article DEUX des statuts est supprimé et remplacé par le texte suivant:

« le siège social est établi à 7870 Lens section CAMBRON-SAINT-VINCENT, rue d'Ath numéro 1A. »

2e RÉSOLUTION : CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

L'Assemblée décide de changer sa dénomination sociale sous la raison sociale suivante : " FERS B.R. IMMO ", et ce, à partir de ce jour.

En conséquence : L'article un des statuts est supprimé et remplacé par le texte suivant :

La société privée à responsabilité limitée porte la dénomination : « FERS B.R. IMMO » SPRL.

3e RÉSOLUTION : NOMINATION D'UN MANDATAIRE AD HOC

L'Assemblée générale décide de désigner comme mandataire ad hoc afin de représenter la société « FERS B.R.IMMO » lors de la conclusion de tout baux commerciaux avec « FERS B.R. SERVICES » ainsi que pour la conclusion de tout contrats de mise à disposition d'emplacements de stockage avec ladite société : Monsieur ROBETTE Benoît Joseph Ghislain, [RN 450327-04514 avec son accord exprès], né à Herchies le vingt-sept mars mil neuf cent quarante-cinq, époux de Madame BERNIER Marie-Paule sous le régime de la communauté réduite aux acquêts suivant acte reçu par le Notaire Jean GOBEAUX, de Fontaine-l'Evêque, en date du vingt-huit juillet mille neuf cent soixante-sept domicilié à 7870 Cambron-Saint-Vincent, rue d'Ath à Soignies, numéro 2, ici présent, accepte le mandat.

Ce mandat est fixé pour une durée indéterminée, et gratuit, le tout sauf décision de l'Assemblée Générale.

Denis CARPENTIER
NOTAIRE

Mentionner sur la dernière page du volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Rue de l'Enseignement, 15 **Au verso** : Nom et signature
6140 FONTAINE L'EVEQUE
Tél. 071/54.88.88 - Fax 071/54.88.89